Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260331-202603297-DE

Fouesnant les Glénan

Feuillet 2026-061

CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mars 2026
Délibération n° 202603-2-9.7

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h30, s'est terminée à 20h50.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	LE GOFF Roger
BACCON Cindy	GARCIA Anna	LINTANF Maël
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	MERRIEN Alain
CARAMARO Laure	GUEGUEN Valérie	MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul	JEZEQUELLOU Jean-Loïc	SAVINA Véronique
DESBOIS Cécile	KALITA Olivier	SIMON Maxime
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

COMMISSION FINANCES

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2121-21 et L 2121-22 du CGCT ;

Vu la présentation du rapporteur concernant la création de la Commission Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte de la création de la Commission Finances qui se réunira avant chaque séance de Conseil municipal, dès lors que le Conseil municipal comportera des points financiers à son ordre du jour,

- décide de procéder à la désignation des membres de la Commission Finances par un vote à main levée (11 titulaires dont le Maire désigné Président),

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260331-202603297-DE

- fixe ainsi qu'il suit la composition de la Commission Finances :

Bruno MERRIEN	Président de droit
Alain GOSSET	Vice-Président
Cécile TABARLY	Membre
Peter SMIS	Membre
Clarisse MORVAN	Membre
Christelle REMOND	Membre
Maxime SIMON	Membre
Cindy BACCON	Membre
Paul de MONTECLER	Membre
Catherine LE FLOCH	Membre
Sandrine ETESSE	Membre

- dit que le Maire étudiera la possibilité de remplacer un membre absent par un autre membre du même groupe si les conditions le permettent.

Fouesnant, le 31 mars 2026

La Secrétaire de séance — Le Maire,

Clarisse MORVAN — Bruno MERRIEN